

Le transfert direct : une solution simple

Comme les tendances des paiements interentreprises s'éloignent des modes de paiement papier et se rapprochent des processus électroniques, notamment les cartes de crédit électroniques, les entreprises de toutes tailles commencent à comprendre les avantages de ce changement pour les acheteurs et les fournisseurs. Toutefois, ce que de nombreuses entreprises ne comprennent pas encore très bien, c'est comment faire cette transition afin d'économiser du temps, de simplifier leurs processus et d'améliorer leur efficacité.

Bien que le processus soit clair et routinier pour les acheteurs, de nombreux fournisseurs qui veulent traiter des transactions par carte de crédit électronique doivent suivre des étapes compliquées et fastidieuses afin d'accepter les paiements. Étant donné que chaque institution financière a ses propres processus, accepter ce mode de paiement, dans son état actuel, peut entraîner le déploiement d'efforts supplémentaires et causer la frustration du fournisseur. C'est pourquoi de nombreux fournisseurs hésitent à adopter cette solution de paiement.

UN PROCESSUS PROBLÉMATIQUE

De manière générale, le processus se déroule comme suit. Afin de traiter un paiement, un fournisseur doit d'abord recevoir un courriel comportant des instructions pour l'ouverture de session. Le fournisseur doit ensuite saisir les renseignements d'identification et créer un nom d'utilisateur ainsi qu'un mot de passe. Ces derniers seront différents pour chaque paiement par carte de crédit électronique. Le fournisseur doit ensuite obtenir les renseignements du paiement, notamment le numéro de la carte virtuelle, sa date d'expiration et son code de vérification, puis il doit les saisir manuellement dans sa solution de traitement des transactions, qui peut être un clavier NIP, un portail de paiement ou une autre solution. Toutes ces étapes doivent être effectuées dans un délai précis et sans erreur de saisie manuelle afin que la transaction soit traitée. Une fois la transaction traitée, le fournisseur doit effectuer le rapprochement manuel du paiement dans son système de comptabilité au moyen des données transactionnelles fournies dans le courriel initial.

Il s'agit d'un système laborieux qui nécessite de nombreux efforts et dont le potentiel d'erreur est très élevé. Par contre, il existe des solutions afin de faciliter ce processus et de le rendre plus efficace pour les fournisseurs.

UN PROCESSUS DE TRANSFERT DIRECT

L'une de ces options pour les entreprises est le transfert direct. Le transfert direct est un processus de paiement électronique automatisé qui permet aux fournisseurs de recevoir des paiements d'une autre entreprise sans prendre de mesures.

Le processus détaillé est complètement contourné, ce qui signifie que le fournisseur n'a pas besoin de le suivre. Lorsqu'un acheteur amorce un paiement et que les instructions associées au traitement de la transaction sont envoyées, le paiement est déposé directement dans le compte bancaire du fournisseur. Cette solution évite les courriels qui peuvent passer inaperçus, les renseignements d'identification faciles à oublier, l'obtention des numéros de carte virtuelle et les risques de rater la période prévue.

LA SIMPLICITÉ GRÂCE À LA SOLUTION PAIEMENTS B2B MONERIS^{MC}

Le transfert direct est un processus intelligent pour les entreprises qui souhaitent accepter les paiements par cartes de crédit électroniques, et la solution Paiements B2B Moneris est un outil qui peut prendre en charge ce processus.

Plus une solution est facile à traiter pour les fournisseurs, plus les acheteurs seront tentés de l'adopter. Non seulement cette solution offre aux acheteurs une façon simplifiée de payer leurs produits et services, elle leur permet également de profiter des récompenses qu'accompagne l'utilisation des cartes de crédit électroniques, notamment les points de récompense ou les remises en argent. De plus, lorsqu'un fournisseur accepte les paiements par carte de crédit électronique au moyen du transfert direct, l'acheteur sait que les données de sa carte de paiement sont en sécurité et ne sont pas enregistrées par le fournisseur, ce qui aide ce dernier à réduire les risques et à respecter les normes PCI.

Voici le déroulement général d'un transfert direct :

- Lorsqu'un acheteur souhaite se procurer des biens ou des services auprès d'un fournisseur, qu'il s'agisse de services de transport, de services professionnels ou de matières premières, il envoie un bon de commande au fournisseur, et ce dernier lui envoie une facture.
- Après avoir reçu la facture, l'acheteur fait parvenir les instructions de paiement au moyen d'un dossier, d'un courriel ou d'un portail à la solution Paiements B2B Moneris, plutôt que d'entamer le paiement par carte de crédit électronique directement auprès du fournisseur.
- La solution Paiements B2B Moneris dépose le paiement de l'acheteur directement dans le compte bancaire du fournisseur, puis avise ce dernier du dépôt et lui envoie des rapports de transaction détaillés.
- Le fournisseur reçoit le paiement et les rapports de la solution Paiements B2B Moneris, et c'est tout. Il n'a aucune autre mesure à prendre. Le processus ne pourrait pas être plus simple pour le fournisseur.

UNE SOLUTION SUR LAQUELLE MISER

Un autre avantage de la solution Paiements B2B Moneris est que les données transactionnelles sont transmises aux fournisseurs dans un format CSV, soit un système qui leur permet d'analyser facilement les données et de les intégrer directement à leur système de comptabilité. Ce processus relie automatiquement le paiement à la facture afin de conclure l'achat, ce qui évite de devoir effectuer le rapprochement des documents du fournisseur, améliorant ainsi l'efficacité et la visibilité de ce dernier. De plus, les données détaillées aident à accélérer le processus de rapprochement et à diminuer potentiellement les taux d'interchange, le tout sans même prendre de mesures.

Une solution comme Paiements B2B Moneris simplifie un processus complexe et maximise les avantages pour les fournisseurs et les acheteurs.

Afin d'en savoir plus au sujet des avantages du transfert direct ou des cartes de crédit électroniques, veuillez composer le 1 866 943-8929, écrire à b2b@moneris.com afin de discuter avec un expert ou consulter la page www.moneris.com/b2b-fr.

^{MD}MONERIS et MONERIS & dessin sont des marques de commerce déposées de Corporation Solutions Moneris.

^{MC}PAIEMENTS B2B Moneris est une marque de commerce de Corporation Solutions Moneris.